

Séance du mardi 25 mai 2021 à 18h30
Mairie – salle du Centre communal

PROCES-VERBAL

Présidence :	M. Bastien	GUEX	
Présent.e.s :	Mme Rosalynne	BOUVIER	
	M. Charles	BUFFLE	
	Mme Geneviève	CADEI-MILLOT	
	M. Yoann	DÜR MÜLLER	
	Mme Lorella	GLAUS-LEMBO	
	M. Stéphane	GRANGER	
	M. Olivier	JOSS	
	Mme Mônica	MERKT	
	M. Marco	REALINI	
	M. Bruno	REINMANN	
	M. Olivier	RIGHETTI	
	M. Alain	ROSSET	
	M. Noun Jacques	SANOU	
	Mme Julie	UDRY	
	Mme Christine	VIZCAINO	
Assistent :	M. Joël	SCHMULOWITZ	Maire
	Mme Karen	GUINAND	Adjointe
	M. Andreas	BAUMGARTNER	Adjoint
Excusé.e.s :	Mme Bettina	DECOSTERD	

◆ ◆ ◆

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Discours du Président sortant
3. Hommage du Maire
4. Election du Bureau 2021-2022 et changement de présidence de la commission Aménagement et Mobilité

◆ ◆ ◆

1. Ouverture de la séance

M. GUEX, président, ouvre la séance à 18h30 en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. Discours du Président sortant

Le Président prend la parole :

« Monsieur le Maire, Madame et Monsieur les Adjointes, chères et chers collègues du Conseil municipal,

Au terme de cette année de présidence, je tiens à vous remercier pour la courtoisie dont vous avez, toutes et tous, fait preuve durant les débats. Cela m'a grandement aidé, et je souhaite à mes deux collègues du Bureau de pouvoir également en bénéficier.

Je tiens également à remercier l'administration communale, en particulier Mme Sonia Lardi Debieux et M. Yvan Rochat qui ont toujours préparé avec attention et compétence nos assemblées tant sur le plan logistique que sur les sujets abordés.

Cette année, la première de la législature, a été une année studieuse. Faut de distraction, les moments récréatifs ayant été interdits, nous avons dû nous concentrer sur nos tâches de conseillères et conseillers. Le mérite en revient aussi à l'Exécutif communal et à la dynamique issue de l'engagement d'un nouveau secrétaire communal. Des tiroirs trop longtemps fermés ont été ouverts. Nous sommes informés, et le Conseil obtient rapidement des réponses à ses questions.

A titre personnel, je trouve ce dynamisme très motivant, et apprécie le climat de travail que nous avons su instaurer au sein du Bureau, du Conseil municipal et des commissions.

Comme citoyennes et citoyens de ce pays, nous avons à prendre position sur des sujets complexes à travers de fréquentes votations. C'est aussi notre rôle d'élue communal·e. Nous avons à faire des choix, à prendre des décisions. Décisions qui comportent toujours un risque ou une part d'incertitude. La chance que nous avons à Genthod est que la dimension réduite de la commune et sa bonne santé financière nous permettent de faire des essais, d'avancer par étapes, voire même de revenir en arrière, sans que cela ne porte gravement à conséquence.

Avec le Plan directeur communal, nous avons un grand chantier en cours. C'est aussi à nous d'exprimer ce que nous voulons y voir figurer. Nous avons l'occasion d'en faire un outil bénéfique pour la vie de la commune, au quotidien comme au futur. Saisissons-la ! Je vous encourage donc à vous y intéresser, ainsi qu'à exprimer vos intentions pour l'avenir de notre commune.

Un avenir difficile à cerner. Comment évoluera le climat ? Quels seront les grands enjeux : l'énergie, l'eau, le sol ? Quelle sera notre place dans le monde ? Comment le changer ? Comment mettre un terme aux mécanismes d'autodestruction sans briser ce que nous avons patiemment construit ? Nous sommes des êtres de contradictions, tiraillés entre vision à court ou long terme. Sans connaître les réponses à ces questions, je suis pourtant convaincu que l'espèce humaine doit profondément transformer ses sociétés pour trouver un équilibre avec cette planète que nous habitons. Nous pouvons le faire, à notre échelle, avec les moyens à notre disposition, maintenant.

Une phrase de M. Gilles Clément m'aide lorsque je suis confronté à un dilemme. Peut-être vous aidera-t-elle aussi : « Quand le choix réside entre ce qui détruit et ce qui est autre chose, incertain, je préfère aller vers ce qui est incertain. Parce que c'est dans cette incertitude que se tient l'espoir. »

Je vous remercie pour votre attention.

A mon tour, désormais de compter les voix. »

[Applaudissements.]

3. Hommage du Maire

M. SCHMULOWITZ prend la parole :

« Madame l'Adjointe, Monsieur l'Adjoint, Monsieur le Président du Conseil municipal, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, Monsieur le Secrétaire général,

La première année de cette nouvelle législature prend fin. Dire que cette année fut singulière n'est pas exagéré : en effet onze nouveaux conseillers et conseillères municipales sur dix-sept, un Exécutif renouvelé représentant équitablement, et pour la première fois dans notre histoire, les trois principales formations politiques de notre commune. Ces événements méritaient d'être relevés.

Toutes et tous avons dû apprendre, dans un climat pandémique et anxiogène, à gérer notre commune selon les valeurs pour lesquelles nous avons été choisis.

Je peux affirmer que vous avez bien travaillé. Vos compétences se sont vite révélées et affirmées, et les résultats ne se sont pas fait attendre. La première année d'une nouvelle législature est souvent délicate car nous devons finaliser les travaux initiés lors de la précédente et surtout étudier de nouveaux projets indispensables à la vie et au fonctionnement de notre commune. Toutes nos commissions sont aujourd'hui sollicitées et travaillent de pied ferme dans la perspective de leurs réalisations.

Monsieur le Président sortant, cher Bastien GUEX, vos connaissances des dossiers abordés lors des séances du Conseil municipal, votre esprit légaliste, votre maîtrise et la qualité de l'arbitrage que vous avez déployé lors des débats, me font dire que vous avez été un très bon président. C'est pourquoi, au nom de l'Exécutif et du Conseil municipal, je vous remercie chaleureusement.

Merci aussi à notre administration et ses différents services pour leur précieuse et quotidienne collaboration. N'oublions pas que ce sont eux qui assurent, année après année, législature après législature, la pérennité du fonctionnement de notre commune. Et j'en viens forcément à leur chef, notre nouveau secrétaire général M. Yvan ROCHAT, qui, par son expérience de l'institution politique liée à ses indéniables qualités personnelles, a su rassurer et motiver nos collaboratrices et collaborateurs dans le cadre de la réorganisation de nos services.

Chères et chers collègues, je me réjouis d'ores et déjà d'entamer avec vous cette deuxième année de législature, sans nos masques bien sûr, et vacciné·e·s – si possible deux fois plutôt qu'une.

Merci pour votre attention. »

[Applaudissements.]

4. Election du Bureau 2021-2022 et changement de présidence de la commission Aménagement et Mobilité

Personne ne souhaite prendre la parole en préambule.

Pour l'élection du Bureau 2021-2022, les candidatures suivantes sont proposées :

- Mme Geneviève CADEI-MILLOT en tant que présidente, par M. RIGHETTI au nom de VAG ;
- M. Marco REALINI, en tant que vice-président, par Mme GLAUS-LEMBO au nom du PLR ;
- M. Bastien GUEX, en tant que secrétaire, par M. JOSS au nom du GIG.

Les candidatures sont toutes acceptées à l'unanimité (16 voix).

Le Président remercie l'assemblée.

Nomination du Bureau du Conseil municipal pour 2021-2022

Conformément à l'article 9, alinéa 1 de la loi sur l'administration des communes,

LE CONSEIL MUNICIPAL

a nommé son Bureau comme suit :

Présidente : Geneviève CADEI-MILLOT
Vice-président : Marco REALINI
Secrétaire : Bastien GUEX

Mme CADEI-MILLOT, présidente, remet un présent à M. GUEX au nom de l'Exécutif, pour le remercier de son travail et le grand professionnalisme déployé dans sa fonction de président du Conseil municipal.

[Nouveaux applaudissements.]

Nomination de la présidence de la commission Aménagement et Mobilité

La Présidente annonce la démission de Mme Rosalynne BOUVIER à la présidence de la commission Aménagement et Mobilité. Elle demande si celle-ci souhaite prendre la parole.

Mme BOUVIER remercie M. le Maire pour la carte blanche et la confiance accordées, Mme GUINAND pour son soutien et sa collaboration très concrète, les commissaires pour leur tolérance et leur ouverture d'esprit constructive, M. ROCHAT pour ses conseils et son expérience, et deux personnes que l'on entend moins mais qui l'ont soutenue dès le départ, Mme Sandra ROCHAT et M. Stéphane BARATELLI, pour leur bienveillance et l'aide immédiatement proposée. Elle dit qu'elle souhaite changer de présidence car elle n'a pas l'ambition suffisante qui lui donnerait l'énergie de pallier son manque de compétence et son inexpérience, qui lui apportaient beaucoup de stress dans l'exercice de sa fonction. Elle remercie encore particulièrement M. ROSSET, qui en prenant la relève, l'assure que le gouvernail de cette commission sera en de très bonnes mains.

La Présidente cède la parole à M. RIGHETTI pour présenter la candidature de M. ROSSET à la présidence de la commission, dans la logique de répartition des présidences de commission établie en début de législature.

Au nom de VAG, M. RIGHETTI propose M. ROSSET, membre de la commission, qu'il décrit comme doué des compétences utiles à la charge de président de la commission Aménagement et Mobilité.

M. SANOU aimerait que Mme BOUVIER soit remerciée chaleureusement pour son travail à la tête de la commission qu'elle a menée d'une main de maître. Il en a été personnellement « vraiment étonné et agréablement surpris ». La commission a en effet travaillé intensément depuis le début de la législature.

Suite à la démission de Mme Rosalynne BOUVIER à la présidence de la commission Aménagement et Mobilité, annoncée lors de la séance du 11 mai dernier, et en l'absence d'autres candidatures,

il est proposé de nommer, pour la commission Aménagement et Mobilité :

- M. Alain ROSSET, en tant que président

M. ROSSET est élu par acclamation.

Chacun·e est remercié·e de sa présence et convié·e à l'apéro qui suit la séance.

SÉANCE LEVÉE À 18H45.

Le Secrétaire du Bureau
Marco REALINI



La Secrétaire
Ariane HENTSCH CISNEROS



Le Président
Bastien GUEX

